

28 Durenque - « Saint-Maurice »

0,54 km

Nord-Ouest

**Écrans visuels :**

- Relief
- Bâti
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude perceptible
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

29 Durenque - Centre-bourg

2,54 km

Nord-Ouest

**Écrans visuels :**

- Relief
- Bâti
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Effet cumulatif avec le parc éolien de Lestrade-et-Thouels
- Effet cumulé avec les parcs en instruction de Lespigue et Lézou-Pareloup

30

Durenque - « Ginestous »

0,61 km

Nord

**Écrans visuels :**

- Bâti
- Végétation

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité de structures de grande hauteur possible

Effets visuels à déterminer par la suite (impacts) :

- Inscription sur un plateau vallonné entre le Ségala et les Monts du Lévézou
- Visibilité depuis un lieu de vie implanté sur un plateau
- Visibilité depuis une voie communale
- Effet cumulé avec le parc en instruction de Lespigue

III. PRÉCONISATIONS D'IMPLANTATION

1. Synthèse des enjeux

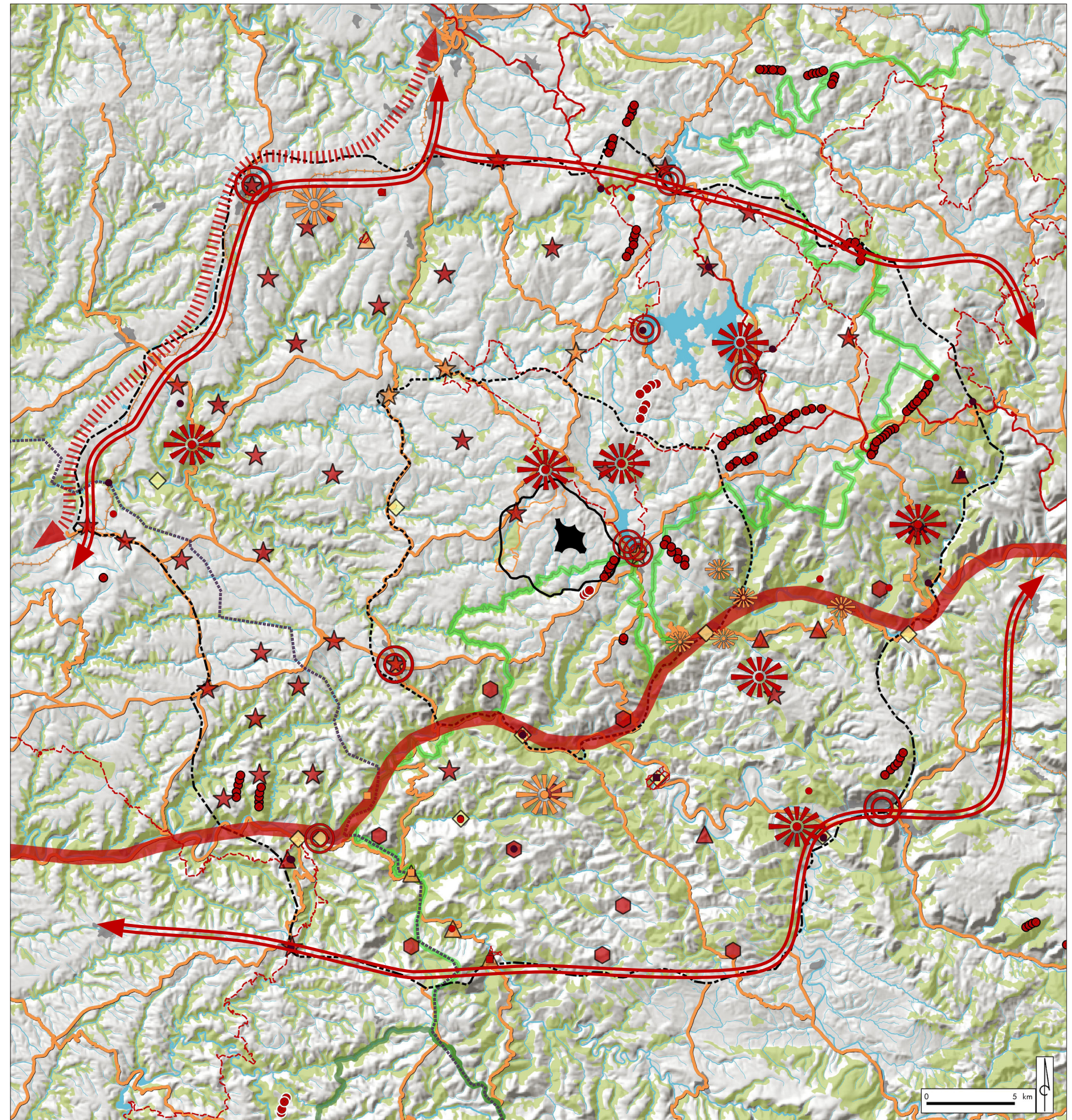
La carte ci-contre synthétise les grands enjeux mis en évidence dans les parties précédentes à travers une analyse fine du territoire. Elle permet de comprendre le rayonnement des axes majeurs de communication et éléments touristiques, de repérer les pôles dynamiques ainsi que les points d'observation du paysage et le patrimoine inventorié sensibles.

L'organisation du relief nous permet également de comprendre les logiques d'évolution du territoire et notamment d'implantation des infrastructures tel l'éolien. Leur organisation permet d'orienter les préconisations d'implantation du projet, dans le but de s'inscrire dans une continuité paysagère logique et harmonieuse avec les parcs éoliens existants et en construction.

La synthèse de ces enjeux permet ainsi de proposer une implantation orientée selon les dynamiques du territoire dans le but de veiller à une bonne intégration paysagère depuis les points sensibles et d'intérêt.

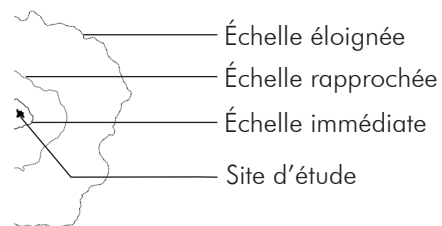
Illustration 34 : Carte des enjeux clés du territoire

Source : : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / DREAL Occitanie / Base Mérimée / Réalisation : Artifex

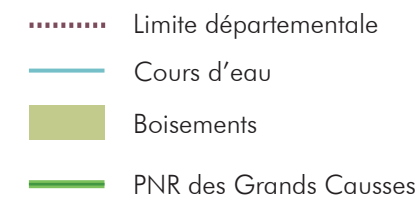


Légende :

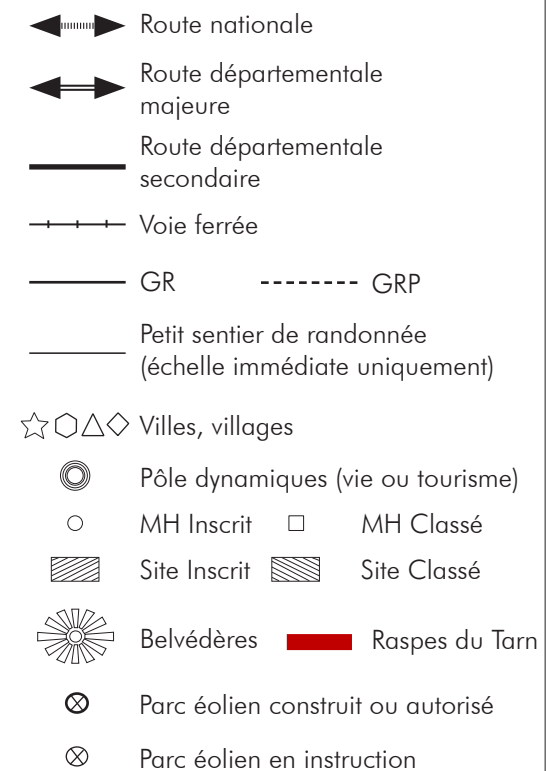
Aires d'études redéfinies



Niveau d'enjeu



Enjeux



2. Orientations d'implantation

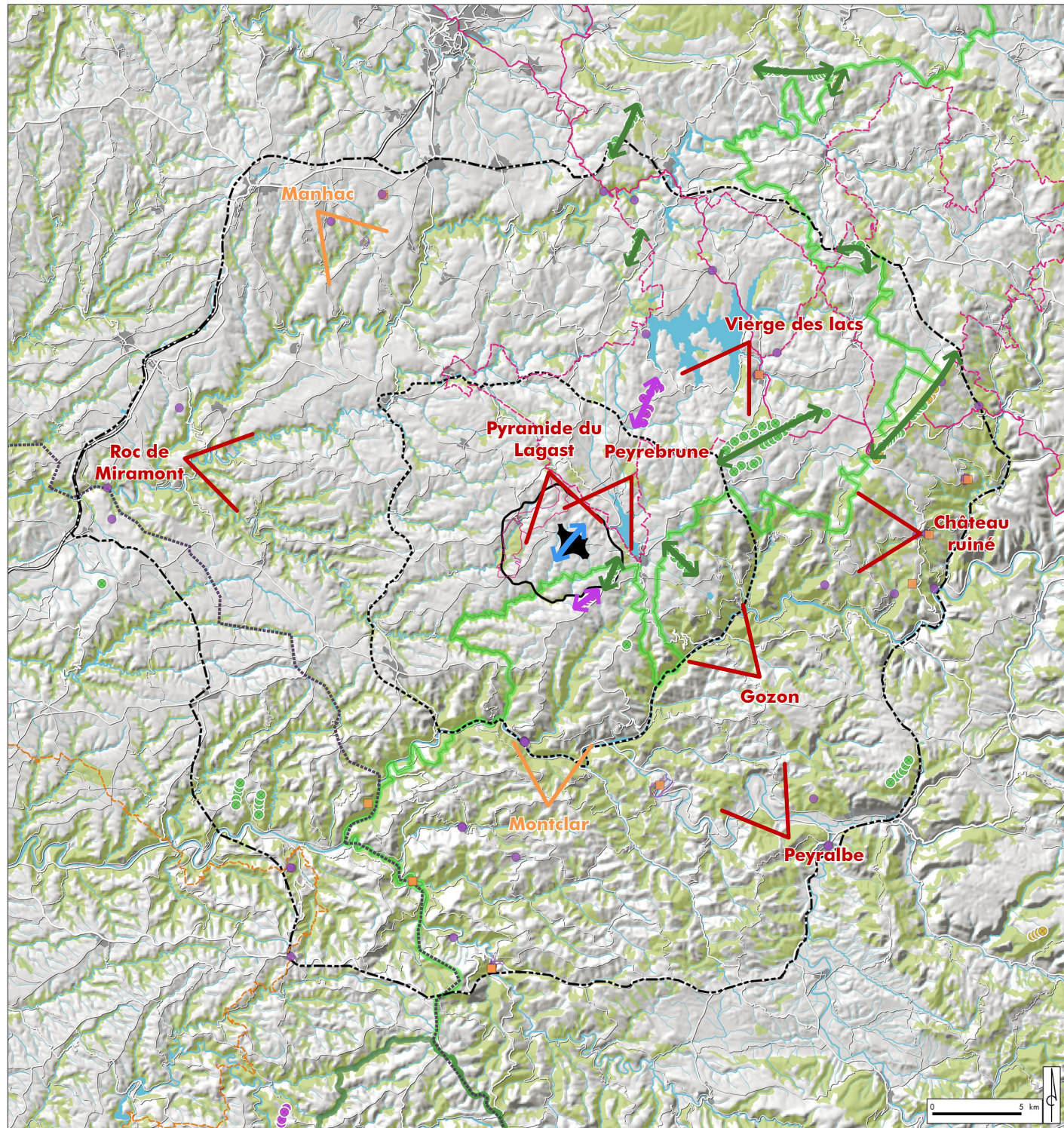
Sur ce territoire, le relief est relativement peu marqué au-delà des vallées profondes. Les plateaux sont ponctués de puechs et petits monts. Rares sont les hautes et longues lignes de crêtes qui marquent et structurent fortement le paysage. Ainsi, l'orientation du projet du Puech de Senrières devra essentiellement tenir compte :

- de l'orientation des projets existants et autorisés
- des points de vues sensibles du territoire

C'est pourquoi aussi bien pour une analyse à l'échelle du territoire qu'à l'échelle immédiate, une implantation sur une seule ligne orientée suivant un axes Sud - Sud-Ouest/Nord - Nord-Est est préconisée. Il est recommandé d'éviter une implantation en grappe afin d'éviter des effets de superposition.

Illustration 35 : Carte des préconisation d'implantation à l'échelle du territoire

Source : : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / Base Mérimée / DREAL Occitanie / Réalisation : Artifex

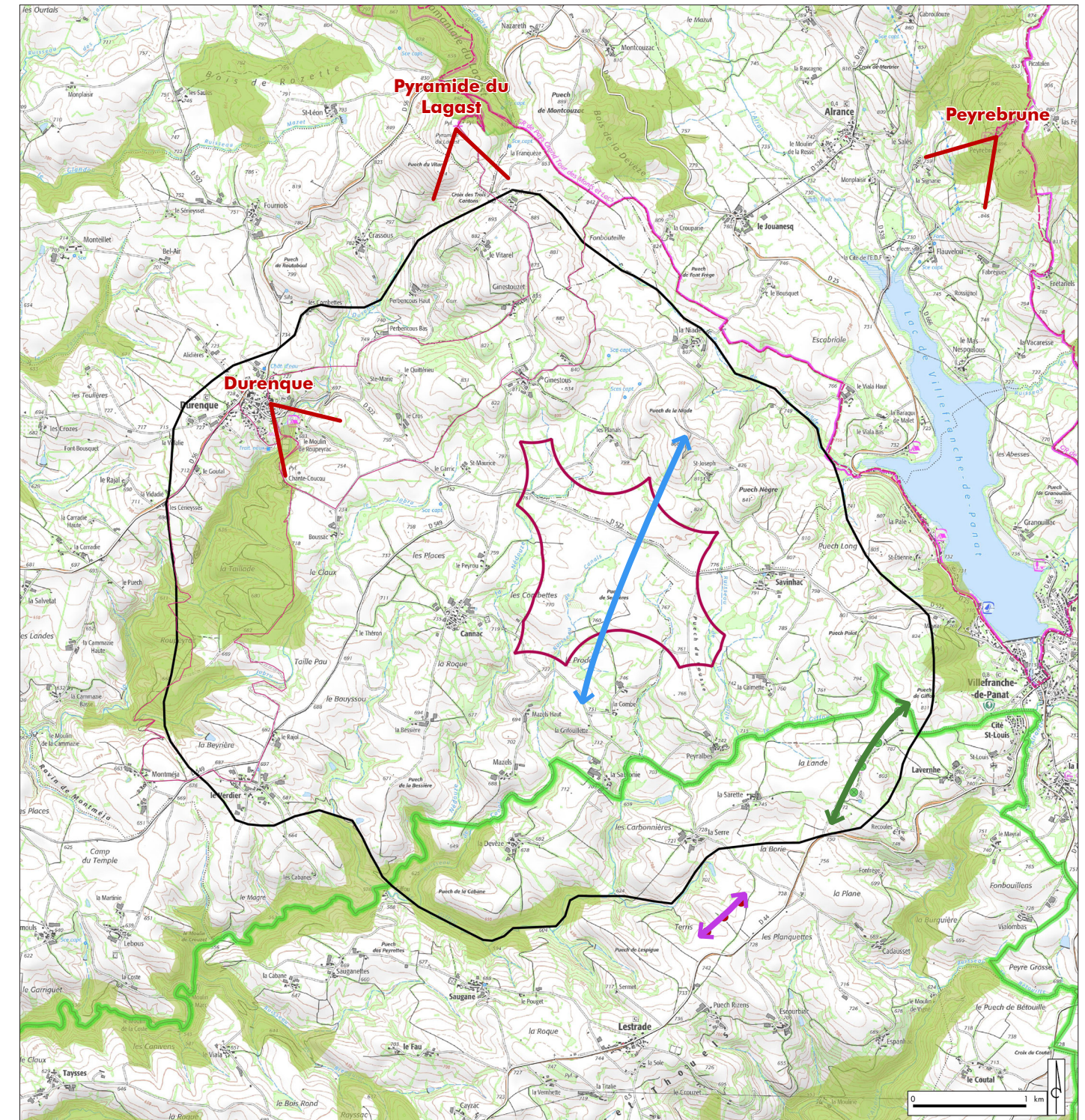


Légende :

	Route		GRP		PR
	Cours d'eau		MH inscrit		Site inscrit
	Limite départementale		MH classé		Site classé
	PNR des Grands Causses		Point de vue sensible		Point de vue moyennement sensible
	Boisements		Orientation parc éolien en projet		Préconisation d'implantation
	Urbanisation		Orientation parc éolien existant		
	LHT				
	Parc éolien				

Illustration 36 : Carte des préconisation d'implantation à l'échelle immédiate

Source : : IGN (SCAN 25, GEOFLA, ROUTE 120) / DREAL Occitanie / Réalisation : Artifex



PARTIE 3 : CHOIX ET DESCRIPTION DE LA VARIANTE D'IMPLANTATION

I. CHOIX DU PÉRIMÈTRE D'IMPLANTATION

Le site d'étude a préalablement été dessiné en tenant compte de nombreux facteurs tels que :

- Les données généralistes multiples (contexte éolien régional - SRE, gisement éolien potentiel, facilité d'accès, possibilité de raccordement au réseau électrique haute ou moyenne tension, risque incendie...),
- Les zones d'habitation (500 mètres d'éloignement, conformément aux dispositions réglementaires du Code de l'Environnement),
- Les servitudes aéronautiques (RTBA, aéroports), radioélectriques (radars),
- Les servitudes de voiries (telles que l'éloignement par rapport aux voies de circulation),
- Le patrimoine historique et architectural (tels que les monuments historiques, les sites et secteurs historiques et architecturaux protégés, les prescriptions archéologiques)
- Le patrimoine touristique et paysager (tels que les sites paysagers protégés, les systèmes de vues et points de vue emblématiques du territoire, les espaces boisés classés...).

II. CRITÈRES DES SCENARI D'IMPLANTATIONS PROPOSÉS

1. Critères généraux

Étant donné le contexte paysager mis en évidence dans l'état initial, l'implantation du parc du Puech de Senrières doit se faire en respectant les grandes dynamiques paysagères. L'implantation tient compte de nombreuses contraintes et a été réfléchi au mieux afin de s'intégrer dans son paysage environnant. La logique étant d'éviter la superposition des machines entre elles et avec les parcs existants depuis des points d'observation stratégiques, conserver les tracés existants des sentiers de randonnée de type GR et de privilégier des zones de respirations visuelles entre les éoliennes afin de permettre au regard de se reposer.

Le projet s'installe sur un territoire de plateaux et puechs. Ce doux modelé contraste avec les vallées profondes et monts plus lointains. La production d'énergie éolienne s'est développée principalement dans les monts du Lézou au Nord-Est où plusieurs parcs principalement orientés selon un axe Sud-Ouest / Nord-Est sont installés. A une échelle plus proche, le parc de Lestrade-et-Thouels s'inscrit selon un axe Sud - Sud-Ouest / Nord - Nord-Est. Ces parcs créent de nouvelles lignes qui structurent le paysage et influencent les perceptions.

Le scénario retenu doit donc s'inscrire sur un seul axe orienté Sud - Sud-Ouest / Nord - Nord-Est, préférentiellement courbé afin de réduire les effets de coupures brutes avec le relief. Le choix du scénario doit également tenir compte en amont de l'empreinte du projet concernant :

- Les voies d'accès existantes et le parcellaire : Il convient de respecter l'organisation et la trame en place afin d'en limiter le morcellement, tout en mettant à profit au maximum les éléments existants (pistes agricoles, voies communales et départementales,...),
- Les ambiances paysagères locales : Il convient de respecter au maximum la trame végétale en place (bocage, ripisylve...),
- Les pratiques locales : Il convient de respecter les pratiques telles l'agriculture ou la randonnée qui occupent une place importante sur ce territoire,
- Le socle topographique : Le projet doit tenir compte des ondulations de relief, aussi bien dans l'implantation des éoliennes que pour celles des aménagements connexes. Ceci afin d'intégrer au mieux le projet, d'implanter si nécessaires des nouvelles pistes en lien avec le relief sans pente trop importante.

2. Les points de vue sélectionnés

La carte ci-contre localise les points de vue utilisés pour la réalisation des photomontages servant à l'analyse des variantes du parc éolien du Puech de Senrières. Le modèle d'éolienne Vestas V117 avec moyeu à 91,5 m et hauteur totale de 150 m est représenté. Les points retenus sont proches du site (échelles immédiate et rapprochée), et donnent à voir les différentes variantes depuis des points stratégiques regroupant des enjeux sociaux et touristiques. Une analyse par variante comprenant une carte et des photomontages est présentée dans les pages suivantes.

Illustration 37 : Carte des variantes et localisation des points de vue choisis pour l'analyse

Source : : IGN (SCAN 25) / BD Carthage / DREAL Occitanie / Réalisation : Artifex

